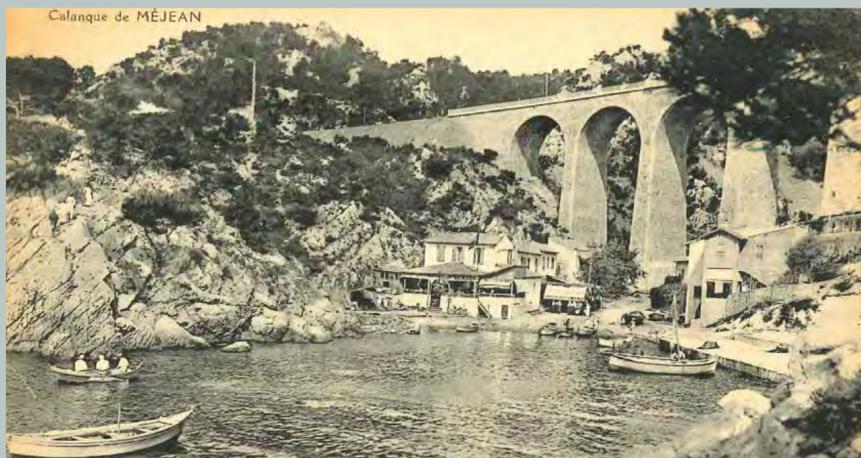


LA CALANQUE DE GRAND MÉJEAN

Bien protégée des mers du large par des écueils, la calanque de Grand Méjean forme un abri naturel utilisé depuis la préhistoire comme l'attestent plusieurs sites du néolithique.



Les ressources de la mer qui préservèrent l'homme des famines, nombreuses au cours des siècles, ont maintenu la présence humaine. Dans l'antiquité, de nombreux navires venaient y trouver refuge. Après la dernière guerre, les premiers plongeurs ont trouvé là quantité de poteries parmi lesquelles de magnifiques amphores intactes. Contrairement à la Redonne, Méjean, depuis le Moyen Âge, était relié à Châteauneuf par un chemin dont on retrouve encore les traces dans la colline. Sous le règne de Louis XIV, les Galères Royales venaient y

faire relâche. Méjean pouvait accueillir 4 à 5 bâtiments. Divers documents de cette époque en attestent. Un grand puits, aujourd'hui comblé, permettait de fournir l'eau nécessaire aux 300 à 400 rameurs de la chiourme. Il est difficile aujourd'hui d'imaginer la présence (et l'odeur) de ces sinistres navires dans un endroit aussi somptueux. Plus important et plus accessible que la Redonne, Méjean vers 1910 devait accueillir une gare mais, afin de maintenir le calme dans ce lieu prisé par les vacanciers, une importante personnalité de l'époque fit jouer ses relations... et la gare fut construite à la Redonne.

La calanque est aussi fréquentée pour son accès au sentier du littoral dont l'origine est ancienne. On doit sa création à Colbert qui créa le Corps Royal d'Artillerie au 17^e siècle afin de pouvoir surveiller les côtes françaises. À cette époque, la compagnie de garde-côte se composait principalement de paysans des paroisses locales enrôlés de force pendant les périodes



troubles. Ce chemin, appelé sentier des douaniers depuis Napoléon, était jalonné de petites casernes, sortes de relais et d'abri pour les douaniers : Méjean, Niolon.... Il desservait aussi les imposantes batteries de Corbières, Niolon, Carry, la Couronne, Port de Bouc...! Soyez prudents, le relief accidenté de cette partie de côte peut être dangereux.

